



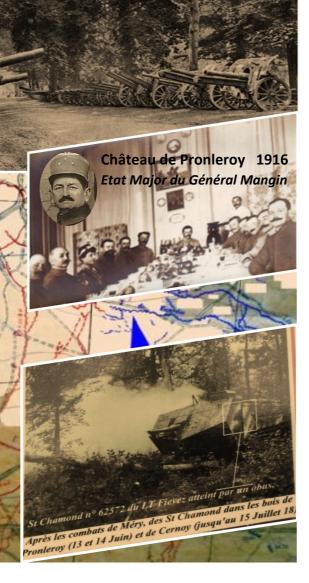


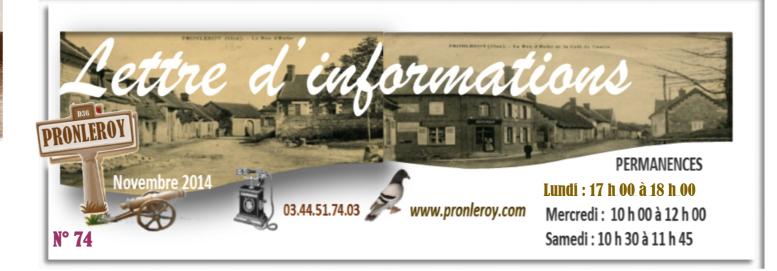


PREMIERE OFFENSIVE VICTORIEUSE DES ARMEES FRANÇAISES EN 1918, QUI ARRET LA MARCHE DES ARMEES ALLEMAN

Bataille de Méry-Courcelles du 9 au 11 Mai 1918

Les tranchées allemandes sont d'anciennes tranchées françaises conquises par les allemands les 9 et 10 Juin







Rendez vous en Mairie

11 Heures

Suivi d'un vin d'honneur

Si vous voulez participer , pendant les Fêtes de NOEL , à l'habillage des rues de notre village, la Commune vous offre un sapin de NOEL

à décorer et à déposer devant votre habitation.

Pensez à le réserver

avant le 15 Novembre en

Mairie ou sur le site:

www.pronleroy.com

Veuillez également nous indiquer votre choix de livraison à savoir:

Le 22 Nov: enlèvement par vos soins

Entre le 24 et 29 Nov distribution par les cantonniers

# NOEL des ADOS



Les jeunes de 13 à 16 ans

Nés entre le 01/01/1998 et le 31/12/2001 peuvent se présenter en Mairie afin de choisir leur

bon d'achat d'une valeur de 15€.

Cinq magasins sont proposés :

Micro Mania , Décathlon , Cultura , Carrefour et Leclerc (Saint Just en Chaussée )

Merci d'indiquer votre choix dans les meilleurs

Avec coupon à déposer dans la boite aux lettres de la Mairie ou par Mail sur : mairie@pronleoy.com



Vendredi 14 Novembre

Goûter des ETERNELS



Désormais, tous les courriers doivent nous parvenir à l'adresse suivante :

Caf de l'Oise 2 rue Jules Ferry CS 90729 60012 Beauvais Cedex

Si possible, précisez le service ou la personne destinataire.

#### Bon à savoir :

Les allocataires peuvent aussi faire leurs démarches sur notre site <u>www.caf.fr</u> et transmettre en ligne les documents qui leur seront demandés.







Aujourd'hui la carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les personnes majeures uniquement.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Il est possible de retrouver l'ensemble de ces éléments sur <u>www.interieur.gouv.fr</u> ou sur <u>www.diplomatie.gouv.fr</u>



## AVERTISSEMENT

www.propleroy.com ou 03.44.51.74.03

# A L'ATTENTION DES DEMANDEURS DE CARTES D'IDENTITÉ

La Préfecture de l'Oise indique que :

### Si vous venez d'obtenir une nouvelle carte d'identité :

Les titres qui vous sont délivrés restent la propriété de l'Etat et il vous appartient d'apporter le plus grand soin à la conservation de ce document.

## Si vous avez perdu votre carte d'identité :

Après trois pertes successives de votre carte d'identité, conformément à la réglementation, la délivrance d'un nouveau titre est soumise à une enquête par les services de police ou de gendarmerie et fait l'objet d'une information auprès du procureur de la République territorialement compétent.

Conformément à l'article 441-6 et 441-7 du Code Pénal, en cas de fraude avérée, toutes les poursuites judiciaires exigées par les circonstances sont engagées à l'encontre des mis en cause.